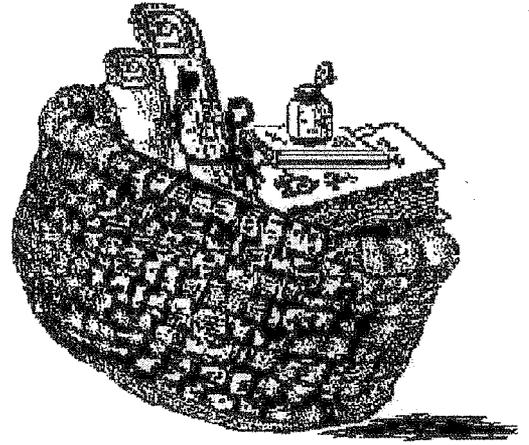




# Le Benon



N° 24

**Sommaire**  
novembre 1998

## UNE JOURNÉE DANS LA VALLÉE D'AOSTE

Maurice Baudrillon

Une journée dans la vallée d'Aoste  
Nouveaux adhérents  
A lire  
Carnet  
Les bartavalles d'la Marie  
Publications sur la Savoie  
Saléviens de Paris  
Notes de lecture  
Exposition  
Service postal en 1830  
Échos saléviens n° 7  
Suisse voisine  
Avis de recherche  
Rendez-vous  
Bibliothèque Salévienne  
Publications des sociétés amies  
Conférence d'Alain Mélo  
Présence de La Salévienne  
1998 : un bicentenaire de la Révolution  
La Salévienne sur Internet  
Congrès des sociétés savantes  
Souscription  
Description du Genevois de Barfelly  
Dates des foires à Chaumont en 1849

Le 22 août dernier se déroulait la traditionnelle sortie annuelle des Saléviens qui avaient programmé cette année, une visite de la ville d'Aoste et de ses environs. La journée ne s'annonçait pas des plus belles, mais l'optimisme et la bonne humeur régnaient au sein du groupe d'une cinquantaine de participants qui avaient choisi de se retrouver ce jour-là. Après la traversée du tunnel du Mont-Blanc et un rapide petit déjeuner pris à Courmayeur, le ciel se montrant plus clément, la découverte de la région se présentait sous de meilleurs auspices.

Ce qui frappe d'emblée le visiteur, dès qu'il entame la descente vers Aoste, c'est cet aspect authentique d'une région admirablement préservée des fautes résultant de l'évolution des mœurs, du modernisme ou de l'urbanisation excessive, malgré la récente création d'une autoroute qui relie la vallée à la banlieue turinoise mais qui a su se confondre avec le paysage. Partout la coutume est respectée, bien souvent depuis des siècles : des bourgades fleuries, correctement aménagées, pourvues d'édifices publics bâtis ou restaurés dans la tradition de la construction régionale, de solides maisons quelquefois très anciennes,

toujours couvertes de dalles de pierres, des cultures et des vignes installées en étage, semblant inaccessibles et pourtant parfaitement entretenues, des petits villages parfois haut perchés, dominant d'impressionnants à-pic, toujours habités, enfin d'abondants vestiges d'époques lointaines, conservés et restaurés comme on ne le ferait nulle part ailleurs...

La visite d'Aoste commença par la présentation de l'arc de triomphe d'Auguste (notre photo), monument autrefois recouvert de marbre, construit en 25 av J-C (année de la fondation de la ville), érigé pour célébrer la victoire sur les Salasses, puis du mur d'enceinte, encore intact dans certains quartiers, jalonné d'imposantes tours comme la tour du Baillage, la tour Neuve, la tour du Lépreux, la tour Fromage ou celle des Seigneurs de Quart. Cette dernière domine la porte Prétorienne, double rempart à trois arches, laquelle constituait au Moyen-Age l'entrée est de la ville et était surmontée d'un chemin de ronde.

Les visiteurs découvrirent ensuite l'ensemble monumental de Saint-Ours qui comprend la collégiale des saints Pierre et Ours, le campanile, imposant édifice isolé sur la place, la crypte et le musée du Trésor, le cloître composé de colonnes à chapiteaux très riche en sculptures relatant l'histoire des anciens prélats de la cité et le Prieuré. Construit originalement en style roman, cet ensemble a été ensuite modifié par des interventions de style gothique qui n'ont en rien altéré sa représentation. Dans le même emplacement se situe la basilique Saint-Laurent, au-dessous de laquelle de récentes fouilles ont permis de mettre récemment à jour les restes d'une basilique paléochrétienne cruciforme avec une abside à l'extrémité de chaque bras datant du V<sup>e</sup> siècle ap. J-C et qui, durant les deux siècles suivants, servit aussi de lieu de sépulture pour quelques évêques valdôtains.

A quelque distance de là, les visiteurs purent contempler l'imposante structure du théâtre romain dont il reste une partie de la façade principale (haute de 22 mètres), de la cavée, de la scène et des portiques latéraux.

Un délicieux repas servi dans un des hôtels les plus renommés de la ville attendait les Saléviens en milieu de journée et précédait une visite de quelques majestueux édifices qui se dressent tout au long de la vallée.



En fait, compte tenu de sa configuration et de sa situation géographique, cette vallée ne permettait pas l'acheminement aisé des messageries vers les régions importantes du centre du pays. Aussi, châteaux et maisons fortes avaient été érigés afin de pallier à ce handicap. Chaque édifice, placé sur un promontoire pouvait communiquer avec ses voisins par signaux lumineux, fumées ou à l'aide de pigeons voyageurs, facilitant ainsi l'acheminement du courrier qui ne mettait pas plus de quatre heures pour atteindre la région piémontaise.

Le château de Fénis, le plus grandiose des châteaux du Val d'Aoste, date du XIV<sup>e</sup> siècle. Il est entouré d'une double enceinte de murs crénelés et est remarquablement conservé et restauré.

Issogne qui, de l'extérieur, a un aspect anonyme et tient plus de la grande maison que du manoir, recèle, à l'intérieur, d'authentiques trésors de l'art et de la vie valdotaine au Moyen-Age. Construit, semble-t-il, vers la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, il devint, au XIII<sup>e</sup> siècle, propriété de la famille Challant qui en fit sa demeure principale, siège de son fief et transforma le primitif manoir en une splendide demeure princière fréquentée par d'illustres personnages.

La visite se termina vers le bas de la vallée, en direction de Pont-Saint-Martin, petite bourgade traversée par un ancien pont romain, ouvrage de trente-deux mètres de portée au-dessus du Lys et considéré comme

le plus long existant encore en Europe. Sa base date du premier siècle avant J-C et sa partie supérieure, reconstruite au Moyen-Age, est surmontée d'un oratoire dédié à saint Martin.

Cette excellente et instructive randonnée devait bien sûr prendre fin et c'est à regret que les pèlerins rentrèrent au bercail, en constatant, à l'arrivée à Chamonix, qu'ils venaient d'échapper à une affreuse journée de mauvais temps.

### NOUVEAUX ADHÉRENTS

Marie-Josèphe CATRY  
49 bis Grande Rue  
74160 SAINT-JULIEN

Sandrine DUBOULOZ  
2 rue du Rhône  
74100 ANNEMASSE

Jean-Claude ETALLAZ  
19 rue Pasteur  
74160 SAINT-JULIEN

Geneviève GAUD  
Chef-lieu  
74520 CHEVRIER

Alain MELO  
Ancienne école  
01630 FEIGERES-PERON

Monique BARRAL  
Patrimoine Savoyard  
2 Grande Rue  
74350 CRUSEILLES

### A LIRE

Jean d'en haut, mémoires d'un ouvrier graveur, roman historique de Charles-Edouard Racine, éd. Antipodes à Lausanne, 1998, 108 FF. Le héros est un ouvrier suisse de 1929.

Riche journal d'un artiste pauvre, traduit et présenté par Annick Bogey-Rey. 173 p. 120 F. Il s'agit du carnet des « campagnes » du sculpteur Giuseppe Gilardi de 1808 à 1848. Il a réalisé de nombreuses oeuvres

(autels, tabernacles, rétables en bois) dans de nombreuses églises de Savoie, notamment en Maurienne, Chablais, etc. dont probablement un autel « près de Genève, sur le mont-Salève, je crois, où saint François de Sales a dit la messe dans une chapelle ». Qui peut identifier cette chapelle ?

**Les sources imprimées de la Restauration genevoise : 1813-1846.** Catalogue chronologique des publications sur cette période réalisé par Etienne Burgy.

### CARNET

Nos félicitations à Marie-Thérèse Hermann qui vient de recevoir la plume d'or 1998 pour l'ensemble de son oeuvre consacré à la Savoie. Amie et adhérente de La Salévienne, Marie-Thérèse Hermann a toujours observé et soutenu le travail de notre association depuis de nombreuses années. Elle a publié de nombreux articles et ouvrages dont les plus connus sont : Histoire de Pérignier-Brécœrens, le Genevois, le Chablais d'autrefois, la Savoie mystérieuse et légendaire, Architecture et vie traditionnelle en Savoie, la cuisine paysanne de Savoie, la Savoie traditionnelle, les enfants du malheur, Dictionnaire de la cuisine de Savoie, le tour de Savoie par deux enfants et Chansons lumineuses et bientôt peut-être un roman historique... Nous l'attendons déjà.

### LES BARTAVALLS D'LA MARIE

Marie-Lise Legall a relevé pour nous ces « blagues » en patois parues il y a quelques années dans un journal local. Si vous avez quelques difficultés à comprendre le patois, allez chercher sa « traduction » à la fin du Benon.

#### La méthode

Y vo biet c'minfia l'an, ouai ?

Bin mé, à force de faire pal to lo tins, avoué les fêtes, d'ai attrapa ona dolô dien les reins... que d'povou pas mé m'redressi !

D'marchivou to c'min cacon qu'charchero d'épingles partial bas !

L'a bin fallu que l'Fanfoué démindisse u médecin de v'ni me vi :

- Oh, dame ! (qu'a m'a det), vos z'avi on « lavabo » dien le dos. Est pas grave mais y fa souffri. D'va vous bailli d'pilules à predra, apoué, ce aui fera mieux, d'vai vous applica la méthode Coué.

- Tout qué, c'té méthode ? que d'le dio.

- Bin vétia. Bailli mé v'trai doué mans dien les minnes et ar'guetta mé biet dien lo jus. D'vai biet vo squeurait les mans tré coups et in même tin vo dri avoué mé : « D'sé guaria... d'sé guaria..., dsé guaria ! ». D'sé tchû qué va mieux ?

...  
Pensa vi ! D'avou attant ma qu'avant le manigance !

...  
- Et combin d'vo déve, monchu le médecin ?

- Quatre mille francs !

- Quatre mille !

D'étou d'erna colère !

- Bin, monchu le médecin, bailli mé s'tré doué mans et ar'guetta mé to pari biet dien le jus et d'zi tré coups avoué mé :

- D'sé paya ! D'sé paya ! Dsé paya !

A revi et... porta vo biet !

LA MARIE P.C.C. EFPE

### PUBLICATIONS SUR LA SAVOIE

**Région Savoie. Pourquoi - Comment ?** Un livre d'une brûlante actualité de Claude Barbier et Benoît Bro. Le but de cet ouvrage captivant, qui se lit d'un trait, est de démontrer qu'une région Savoie est une idée qui s'inscrit dans la culture politique particulière, voire *particulariste* de l'ancien duché. L'histoire singulière de la Savoie, devenue française en 1860 seulement, a laissé des traces dans nos comportements politiques ; dans notre manière d'aborder les relations avec l'Etat notamment.

Maintenant que la décentralisation déploie - enfin - des effets encore bien timides; il est tout à fait normal que la Savoie puisse

bénéficier du cadre institutionnel et juridique correspondant à son identité et à sa culture politique profonde *renouant avec l'habitude qu'avaient les parlementaires savoisiens au parlement de Turin de revendiquer en faveur de la seule Savoie*

Vous pouvez le commander aux Editions Cabédita, Boîte postale 16, 74500 St-Gingolph au prix de 100 FF (+15.- FF pour les frais d'envoi).

**Mémoires d'un linguiste** par André Martinet. Ed. Quai Voltaire. L'auteur, originaire d'Hauteville, près d'Aix-les-Bains, raconte de façon vivante comment la découverte du bilinguisme Français/Patois des habitants de son village l'a conduit à devenir un linguiste de renommée internationale. Il étudie ce patois dans un autre livre aux éditions Genève-Droz et Paris-Minard.

### SALÉVIENS DE PARIS

La réunion de fin d'année des Saléviens de Paris aura lieu le samedi 5 décembre 1998. Le lieu de la réunion et le sujet de la conférence leur seront communiqués en temps voulu.

### NOTES DE LECTURE

**MONTAIGNE : Journal de voyage en Italie par la Suisse et l'Allemagne en 1550 et 1581**, librairie Garnier 1942, p 234 et 235.

Dans ce passage, cet écrivain décrit son retour d'Italie par la vallée de la Maurienne vers la France.

*« LANSLEBOURG, deux postes, est un village au pied de la montagne où est la Savoie. Nous vinmes coucher à deux lieues [soit huit km], dans un petit village [Termignon ?]. Partout il y a beaucoup de truites et les vins sont excellents, tant les vieux que les nouveaux.*

*De là, nous vinmes dîner par un chemin tortueux et pierreux à*

*SAINTE MICHEL DE MAURIENNE, à cinq lieues, un village où se trouve la poste [relais de chevaux]. De là, nous vinmes au gîte bien tard et bien mouillés à*

*LA CHAMBRE, à cinq lieues, une petite ville d'où les marquis de la Chambre tirent leur titre.*

*Le vendredi 3 novembre, nous vinmes dîner à AIGUEBELLE, à quatre lieues, bourg fermé.*

*Nous prîmes notre gîte à*

*MONTMELIAN, à quatre lieues. Le fort est situé sur une petite croupe qui s'élève au milieu de la plaine entre ces hautes montagnes. La ville est assise au-dessous du fort, sur la rivière d'Isère qui passe à Grenoble, à sept lieues. Je ressentais à quel point les huiles d'Italie étaient excellentes : celles de Savoie commençaient à me faire mal à l'estomac là où les autres jamais ne me revenaient à la bouche.*

*Nous vinmes dîner à*

*CHAMBERY, deux lieues, ville principale de Savoie, petite, belle et marchande, plantée entre les monts, mais en un lieu où ils se reculent et font une bien grande plaine.*

*Delà nous passâmes le Mont du Chat, haut, raide et pierreux mais nullement dangereux ou mal aisé. A son pied est assis un grand lac [lac du Bourget] le long duquel se trouve un château nommé Bourdeau où se font des épées de grande renommée. Nous prîmes notre gîte à*

*YENNE, à quatre lieues, un petit bourg. Le dimanche matin nous passâmes le Rhône que nous avions à notre main droite, après avoir passé un petit fort [celui de Pierre-Châtel] que le duc de Savoie y a bâti entre les rochers qui se serrent bien fort [défilé de Pierre-Châtel]. Le long de ces derniers il y a un petit chemin étroit au bout duquel se trouve ce fort [...]. »*

Traduction en français actuel par Philippe Duret.

## EXPOSITION

1740 - 1940 : 200 ans de tourisme en Haute-Savoie. Conservatoire d'Art et d'Histoire, Annecy, jusqu'au 31 décembre.

## SERVICE POSTAL EN 1830

### Service rural

Nous n'avons chez nous aucun service rural pour les postes. Une lettre arrivée au chef lieu du mandement y reste jusqu'à ce que le hasard y amène une personne de la connaissance du directeur de bureau, trop heureux encore si celle-ci qui n'y met aucun intérêt ne la perd pas, ou ne se rend pas coupable de l'indiscrétion de la décacheter. Il serait facile de citer des lettres restées ainsi plus de 15 jours dans des bureaux secondaires.

(Dans la marge : Il est de notoriété publique que de semblables inconvénients se renouvellent très fréquemment et qu'il en est résulté des révélations facheuses et [...] nuisibles à l'ordre public.)

.....  
La France nous a fourni à cet égard un exemple de l'utilité de ce service [service rural]. Dans chaque commune est une boîte confiée à un habitant, ou au besoin à la maison commune. Le facteur rural en a seul la clef. Dans cette boîte est un cachet qu'à chaque tournée le facteur doit apposer sur son [port]. Le facteur est obligé, deux fois par semaine de porter les lettres dans tous les hameaux et un supplément de taxe couvre cet excédent de travail...

relevé par Marielle Déprez, ADHS

## ÉCHOS SALÉVIENS N° 7

Les Échos Saléviens n° 7 vont bientôt paraître. Les adhérents à jour de leurs cotisations les recevront gratuitement. Leur contenu est particulièrement intéressant :

- Le prieuré et les églises Saint-Félix et Saint-Maurice de Challex par Matthieu de La Corbière ;
- Sainte Victoire, les Sarrasins et l'abbé Descombes par Philippe Duret ;
- Un cromlech au Salève ? par Maurice Baudrillon.

Les fêtes de Noël approchent. Offrir les Échos Saléviens c'est faire un beau cadeau

et contribuer à la promotion de notre Association.

Tous nos remerciements à Philippe Duret, responsable de l'édition, Janine Chararas, Marielle et François Déprez, Mme Cochard-Lepère et Gérard Lepère qui se sont chargés du travail ingrat, mais précieux pour l'Association, de relecture, recherche de photos, etc.

### SUISSE VOISINE

- Musée Rath : **Mexique terre des dieux. Trésors de l'art précolombien** du 8 octobre 1998 au 24 janvier 1999.
- Musée d'Art et d'Histoire : **Costumes des Tsars de Pierre le Grand à Nicolas II. Collection du Musée de l'Ermitage** du 14 octobre 1998 au 15 février 1999.
- Musée d'Ethnographie, annexe de Conches : **Les plis du temps** du 16 octobre 1998 au 14 mars 1999.

### AVIS DE RECHERCHE

Pour un travail d'histoire, je cherche des renseignements sur Claude Riou (de la Roue) dit "Bonnefoi" qui vécut à Genève vers 1559. Ecrire à Christian MAILLEBOUIS, La Varenne, 43120 LE MAZET-SAINT-VOY.

Pour son DEA : « Les petites écoles dans le duché de Savoie du XVII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle », Michel COLLOMBAT recherche des documents d'archives et/ou des comptes-rendus concernant ce sujet. Lui écrire : 10 clos des Trolles, 74940 ANNECY-LE-VIEUX.

### RENDEZ-VOUS

Le dimanche 15 novembre au Château de Ripaille pour un nouveau Salon du Livre savoyard. Les volontaires pour tenir le stand doivent se faire connaître à Nadine Mégevand : 04 50 49 21 03

### BIBLIOTHÈQUE SALÉVIENNE

**La Revue Savoisiennne 1997.** Don de la société Florimontane dans le cadre des échanges de publication.

**Région Savoie. Pourquoi ? Comment ?** par Claude Barbier et Benoît Bro.

**Généalogie à Savigny** par Louis Vuichard.

### PUBLICATION ET NOUVELLES DES SOCIÉTÉS AMIES

**Le petit Colporteur N°5.** Bulletin de l'Association d'Histoire locale de la Région de Contamine sur Arve, Faucigny, Peillonex. 70 p., 50 F.

**La Roche sur Foron et le pays Rochois** par Gibert Jond. 72 p., 82 F. Collection de l'Histoire en Savoie de la Société Savoisiennne d'Histoire et d'Archéologie.

**Histoire de l'Annexion de la Savoie à la France : Les dossiers secrets de l'Annexion** par Paul Guichonnet. Nouvelle édition de l'important travail de Paul Guichonnet entièrement revue et augmentée. Un ouvrage de référence pour la période.

### CONFÉRENCE D'ALAIN MÉLO SUR LES SITES ARCHÉOLOGIQUES DU CANTON DE SAINT-JULIEN

Claude Mégevand

Le 7 mars à Viry, Alain Mélo, historien, nous a présenté les fruits de ses recherches et inventaires archéologiques sur le canton de Saint-Julien. A travers de nombreuses cartes et les trouvailles archéologiques identifiées depuis des décennies, il a positionné les sites concernant chaque période archéologique : pré-histoire, romains, burgondes, etc. Il a ainsi pu démontrer l'existence d'une zone partant de la forêt de Joux (Valleiry), allant en direction du Salève où aucun site n'a été inventorié, ce qui tendrait à prouver que la forêt a occupé une situation permanente dans cet espace.

Il a identifié, notamment sur la commune de Neydens, d'anciens chemins à partir de l'étude des anciens cadastres et de la toponymie. Ces travaux passionnants pour notre contrée devraient être publiés prochainement dans un ouvrage archéologique sur la Haute-Savoie. Nous vous ferons connaître sa parution dès que nous en aurons connaissance. Le conférencier a su passionner son public.

L'heure tardive n'a pas permis d'aborder les recherches actuelles effectuées à Présilly à proximité du tracé de l'autoroute... mais ce sera pour plus tard avec, nous l'espérons, des trouvailles complémentaires lorsque le chantier reprendra.

A l'issue de la réunion, le Président a demandé si certains Saléviens étaient susceptibles de participer à des fouilles pour aider les archéologues. Une dizaine de Saléviens se sont proposés ! A suivre.

### PRÉSENCE DE LA SALÉVIENNE DANS LES MANIFESTATIONS

L'équipe dévouée de vente des ouvrages et de reproduction de cartes postales a participé à plusieurs manifestations. Comme chaque année, sa présence était remarquée à la fête de la batteuse de Feigères fin Août. A l'invitation de la société Botanic, une permanence fructueuse a été tenue le 15 septembre dans son magasin de Gaillard. Nos outils ont agrémenté le décor. Cette manifestation originale a permis de rencontrer un nouveau public et, pour les gens de Gaillard, de connaître « enfin » la société qui a édité les Chemins de passage dont l'exposition resta longtemps dans cette commune.

Le 18 octobre, à l'invitation d'une association de Vétraz, Arlette Cusin et Marie-Thérèse Depraz, habillée en dame du début du siècle, sont allées promouvoir la Salévienne en tenant un stand, comme les autres associations, sur le thème des scènes d'autrefois. En l'occurrence, elles avaient choisi des objets tournant autour du beurre et du café. Les ressources de notre

conservatoire sont appréciables. Leurs habits et particulièrement leurs coiffes ont fait des envieux... Leur dévouement pour notre association est précieux et nous les en remercions.

### 1998 : BICENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION AVEC LES DÉPORTÉS DE L'ILE DE RHÉ

M. Jacques Pignarre est né à Nave le 19 septembre 1728. Prêtre en 1756, il est nommé curé d'Andilly en 1760. Sa signature figure au bas de la première sépulture le 1er avril 1760. Il est signalé comme l'un de ceux que la violence jacobine maltraita davantage.

Il avait, il est vrai, en quelque sorte mérité cet honneur par son attitude exceptionnellement intrépide. En effet, avant même que les armées françaises eussent envahi la Savoie, alors que les prêtres de la partie de France étaient déjà en butte à la persécution, Mgr Paget avait adressé à ceux-ci une lettre pastorale destinée à les fortifier et à leur tracer une ligne de conduite. Cette lettre de Mgr de Genève fut signalée au citoyen Riboud, procureur-général-syndic du département de l'Ain qui, dans une proclamation violente, se déchaîna contre elle et en défendit, sous les peines les plus graves, la lecture publique et la circulation. C'était dans les premiers jours de 1791.

M. Pignarre, curé d'Andilly, se permit alors d'écrire au même citoyen Riboud une réponse en réfutation de son réquisitoire contre la lettre pastorale de l'Evêque, et cette réponse, datée du 14 mars 1791, parut assez victorieuse pour que les supérieurs lui accordassent les honneurs de l'impression. Mais il en résulta pour M. Pignarre une note de talent et de courage que le Directoire ne lui pardonna pas. Il émigre alors à Lausanne et il rentre en 1795. Après l'organisation des missions, il écrivait, le 27 février 1797, à M. le grand-vicaire Saint-Marcel, qu'il était parvenu à mettre son église en état d'être réconciliée et il demandait la faveur du biscant pour que les fidèles de Cernex,

d'Andilly et de Saint-Blaise pussent aisément s'acquitter de leur devoir.

Il fut arrêté à Andilly même le 17 décembre suivant (1797), un mois après son confrère voisin, M. Lachenal, missionnaire de Copponex, que nous avons vu mourir à la Guyane. M. Pignarre, conduit immédiatement à Carouge, fut, dès le lendemain, traduit à Chambéry. Il avait été dénoncé par le fermier même de la cure. Lorsque les gendarmes s'emparèrent de lui, ce fermier osa l'embrasser avant de le voir emmené. A cette vue, le gendarme ne put retenir son indignation et l'apostropha en ces termes : « Traître que tu es ! Comment oses-tu embrasser ton curé que tu viens de livrer en nos mains ? Tu es un autre Judas : comme lui, tu as trahi ton maître ».

La double arrestation, à un mois de distance, de MM. Lachenal et Pignarre suscita dans les paroisses de Copponex et d'Andilly une telle explosion de colère contre les dénonciateurs que, dans la même nuit du 26 au 27 décembre et, par une action concertée, on assaillit à coup de pierres, à coup de fusil, les maisons des deux traîtres qui faillirent y perdre la vie et s'en plainquirent immédiatement à l'administration de Carouge.

A peine arrivé aux prisons de Chambéry, M. Pignarre, le 24 décembre, réclamait son incarcération parmi les déportables, arguant de ses 72 ans qui devaient lui ouvrir la maison d'arrêt ou de surveillance réservée aux sexagénaires. On lui répondit qu'il resterait dans la prison jusqu'à ce que le ministère de la police générale eut statué sur son compte. La réponse fut défavorable. Le Directoire à Paris s'était réservé de conclure, par voie d'exception, contre ceux qui, malgré leur âge, auraient troublé la tranquillité publique. M. Pignarre resta donc et vit partir tous les convois pour Rochefort et Rhé qui se succédèrent le long de l'année 1798, jusqu'au mois d'octobre.

En ce même mois d'octobre, par le fait de l'organisation du département du Léman, il fut ramené dans ces prisons de Carouge qu'il connaissait déjà, en compagnie de trois de ses confrères détenus aussi à Chambéry.

C'est dans les prisons de Carouge qu'ils reçurent leur part des secours provenant de la collecte diocésaine et qu'ils signèrent, le 17 février 1799, une lettre collective de remerciements, lettre qui donne un aperçu de leur situation soit aux prisons de Chambéry soit dans celles de Carouge.

Transportés de prisons en prisons, ils purent croire quelque temps que le Directoire leur épargnerait la déportation. Il n'en fut rien. Condamnés, ils durent encore quitter leur cellule à Carouge, repasser par Chambéry pour continuer, à travers la France, leur voie douloureuse. C'était le huitième convoi des déportés à l'île de Rhé où ils arrivèrent le 6 octobre 1799. M. Pignarre y resta le dernier de tous ; car, tandis que tous ses confrères libérés ou évadés dans les premiers mois de l'année 1800, il n'était lui-même élargi que le 13 septembre et encore soumis à une surveillance à Saintes.

Après le rétablissement du culte après le Concordat, il revint d'exil à Andilly et, après l'organisation des paroisses, il est nommé curé de Cernex. On trouve sa signature au bas d'un acte de décès le 14 septembre 1803. Il meurt le 29 août 1807, âgé de 78 ans, onze mois et dix jours. Il est sépulturé en l'église de Cernex comme en fait foi le registre de la paroisse.

Agronome amateur, M. l'abbé Jacques Pignarre est considéré comme le premier qui ait introduit en Savoie la culture de la pomme de terre. Ce serait un élève ou un émule, peut-être même un devancier de Parmentier, son contemporain (1737-1813).

(Extrait de : *Le diocèse de Genève pendant la Révolution française* par J.H. M. Lavanchy - Ed. C. Burnod, Annecy 1894)

relevé par : L. Lyonaz-Perroux

## LA SALÉVIENNE SUR INTERNET ?

Gérard Lepère a établi des écrans, proposé un contenu à partir de la carte de visite de La Saléviennne. Il ne nous reste qu'à trouver un site pour nous héberger... sans frais si possible. Contacter Gérard Lepère au 01.30.70.69.49.

## CONGRES DES SOCIETES SAVANTES

Très bien organisé par l'Académie Chablaisienne au château de Ripaille, le Congrès des Sociétés d'Histoire de Savoie était consacré à l'Art en Savoie. Six Saléviens étaient présents. Parmi les interventions, on a noté particulièrement celles de Marie-Thérèse Hermann sur les objets d'art dans les testaments au XVIII<sup>e</sup> et également un exposé d'une universitaire grenobloise sur une Apocalypse du XIV<sup>e</sup> siècle déposée à la Bibliothèque Nationale et ayant certainement appartenu à Gallois de Viry. On y voit saint Antoine marchant sur l'eau, tirant un bateau aux armes de Viry et Sallenove ce qui rappelle la participation de la famille aux croisades.

## SOUSCRIPTION

**Les vignobles des pays du Mont-Blanc, Valais, vallée d'Aoste** d'après la thèse de Maurice Messiez. Edition de la RGA, 304 p. 70 photos couleurs. Commandes à l'Institut de Géographie Alpine (LAMA) : 17 rue Maurice Gignoux, 38031 Grenoble cedex. 150 F + 21 F de port. Chèque à l'ordre de la RGA.

## DESCRIPTION DU GENEVOIS de BARFELLY

Le mémoire de Barfelly est un document célèbre sur le Genevois du XVII<sup>e</sup> siècle. Pourtant il n'a jamais été complètement publié. En voici un fragment supplémentaire que Philippe Duret a étudié pour nous. Nous vous proposerons la suite de cette étude dans le prochain Benon.

Le volume conservé à la Bibliothèque Nationale de France (B.N. Manuscrits français 32 887) est relié en veau gaufré aux armes de Savoie, de 209 feuilles papier, format 195 x 140 mm. Dans l'inventaire son titre porte « *Mémoire historique sur la ville d'Annecy et sur les droits des ducs de Genevois et de Nemours* ». Il ne figure pas

sur l'ouvrage car les premières pages manquent. L'écriture est facilement déchiffrable, avec quelques traits d'époque : les V correspondant à nos U, les Z équivalent à nos S, etc. Les accents sont rarement mis, l'accent circonflexe n'apparaît pas. Les majuscules apparaissent et disparaissent à tout moment, la ponctuation est défaillante. Le découpage en paragraphe n'est pas évident à déceler. Un autre manuscrit existe à Chambéry.

Selon Pierre Duparc, l'auteur serait Maurice Barfelly, conseiller du duc de Genevois, procureur fiscal et domanial du Genevois. Il appartenait à une famille noble de Saint-Jorioz. En 1607 il charge un praticien de Genève de demander aux syndics de cette ville de venir déposer<sup>1</sup> pour l'instruction d'une affaire judiciaire. Nous le voyons en 1607 faire un échange avec les communiens et religieux de Saint-Jorioz ; en 1609 il admodie une maison et en 1612 une vigne à Menthon ; la même année il en achète une autre ; en 1614 il achète au Thiouz à Annecy une « *serve soit réservoir à poisson* » avec une chambre ; il les revend aussitôt au duc pour 751 florins. Il avait aussi la concession d'une mine de fer au Semnoz, près d'Annecy.

L'ouvrage semble dater de 1635. L'auteur commence par évoquer l'émancipation de Philippe de Savoie en 1443 par son père le duc Amédée VIII. Il évoque ensuite l'acte de 1439 grâce auquel l'ancien comté du Genevois renaissait sous forme d'un apanage de la maison de Savoie.

Barfelly poursuit en parlant des autres princes de cette famille.

Puis il décrit les institutions du Genevois et en commence ainsi la description :

« *Il confine du costé de septentrion aux mandements de Mornex, Curseilles chaulmont et le mont de Sion qui aboutissent au baillage de Ternier en Savoye proche Genève et le Rhosne sépan ? le mandement de Chaulmont en Genevoys du mesme costé des le village de Bans en tirant contre la Clusaz et des le pas de la Clusaz en bas jusques au mandement d'Arlod le Rhosne fait la même separation* » etc.

Suivent les mandements : confins, dimensions, particularités commerciales (Barfelly est un esprit ouvert aux affaires), la description du bourg principal, les autres paroisses.

Ensuite il dresse un état de la noblesse du Genevois, avec ses principales maisons nobles. Puis il évoque la duchesse de Genevois-Nemours.

Le volume se termine par les funérailles baroques d'Henry duc de Genevois, de Nemours et de Chartres (6 Août 1632).

*Le mandement de Curseilles contient trois Lieux de longueur et peu moins de largeur confinant aux mandementz de Mornex Et la Roche du Midy, Mandementz d'Annessy et de La Balme d'occident, ceulx de Selleneufve et chaulmont de septentrion le balliage de ternier d'orient.*

*Il y a une ville appelée Curseilles laquelle anciennement estoit close de murailles fossoiee et forte pour la main et maintenant par la rigueur des guerres passés les murailles et fossés entierement ruinés, n'y restant que environ soixante feus, deux chasteaux soit vieilles masures qui estoent anciennement des comtes de Genevoys Et le reste habité de sept a huict maisons de gentilhomes le surplus sont gentz de mestier qui ont commodité de traffiquer pour estre cette vile situee en lieu opportun pour le passage de Geneve en Italie distant de Geneve trois lieux, autant d'Annessy et de La Roche et quatre lieux de Rumilly et Seissel. ayant marché tous les iours de Lundy Et quatre foires l'Annee, a Pasques, Pentecostes, Le Lundy après la nativité de nostre dame en septembre appelée des Vau, Et le lundy après la saint Martin, lesquelles tout de mesme que les marchés abondent en bestail a cornes et Chevaux et quantité de marchandz estrangers qui les frequentent.*

*Il n'ya dedans qu'une seule Eglise parroessiale soubz le vocable de St Maurice La Cure estant annexee de temps immemorial a la Sainte Chappelle du chasteau de Chambéry, le chapitre estant*

*tenu d'y entretenir trois prestres et vault de revenu annuel toutes charges portées cent escudz. La vile a esté presque toute bruslee de quarante annees en çaz huict fois a cause de la disette d'eau laquelle les abitantz sont contrainctz conduire dedans par des borneaux des plus de demy lieu loing. Il y a douze vilage en la parroesse de la vile Et ses armes sont une coquille de mer d'argent en champ de gueule.*

*dans ce mandement entre deux des vilages de Noirey et fechies sont des cavernes et concavités de roc sy spaiceus et profondes et de sy perillieux abord que les vilageois voisins y aians retiré pendant les guerres leurs facultés n'ont iamais peu estre forcés ny pris des Ennemys.*

*Il y a encore une source d'eau sulfuree qui est receue dans des vieilles mazures faictes a forme de bains dans la quelle les malades ulcerés galeux et aultres infirmes se vont baigner et recoivent guerison, neantmoins des soixante années en çaz les chemins s'y estans rendus difficiles par les ravages d'eaux ce lieu est peu frequenté.*

*La montagne de Salevoz renommée pour le bon fruict entre toutes celles de Savoye Et de laquelle on void Geneve a plein est en partie riesre ce mandement laquelle peut havoir trois lieux de longueur et environ une petite lieu de large peuplée de quantité de granges pour la retraitte du bestail, abondante en bons foins et pasturages a la quelle se tiroit anciennement des mines de fer, fertile et laborable en divers endroitz abondante en boys de haulte futaye comme encores en gibiers, cerfz, sengliers, ours, loups servis, lievres, renardz, bléreaux quantité de faisans gelinottes perdris bécasses et aultres oiseaux communs.*

*Ce mandement contient onze parroesses, celle de Curseilles, celle de Noirey, celle de menthonex, celle de Villi le Boveret, celle d'Avrigny, celle de cersier, celle de copponex, celle d'Andillier a la quelle y a grande dévotion pour la goutte a St Saphorien Et la se tient foire fort signalee le iour feste de ce saint ou se vend quantité de bestes a corne et chevaux Et y aborde quantité de marchandz estrangers, la Cure*

vault cent ducattons toutes charges portés. La parroesse de Cernex dans la quelle se travaille Et met en oeuvre quantité de soye ; la parroesse de st Blaise perilleuse au passage tout de mesme que le mont cinis a cause des orages Et qu'elle est contigue au mont de Sion passage ordinaire des Viry a Geneve, la parroesse de presillier la cure de la quelle despend de la Chartreuse de pomier qui y tient un vicaire, est dans son encloz. Ce couvent est situé au pied de la montaigne de Salevoz est fort ancien et estimé pour le troiziesme ou quatriesme de l'ordre, fondé par les comtes de Geneve et agrandy en revenus par ceulx de genevoys bien et abondamment renté, bien basty et dans iceluy sont quantité d'anciennes sepultures des Princes fundateurs Et bien facteurs, le lieu est fort agreable et plaisant. La Justice s'exerce par les chastelains et officiers du Prince et aultres des seigneurs subalternes. Le Mandement est fort propre pour loger de cavallerie. »

### LEXIQUE

**Allonzier** : les bains de la Caille, dus à deux sources sulfureuses au fond de la vallée des Usses en aval du pont, sont déjà signalés en 1447 et 1475. Ils tombèrent en désuétude au XVIII<sup>e</sup> siècle. (J.Y. Mariotte et alii, Histoire des Communes Savoyardes, t. III, éd. Horvath, 1981, source souvent utilisée ici).

**Andillier** : Andilly ; on y vénérât saint Symphorien.

**Borneau** : tronc d'arbre évidé pour servir de canalisation d'eau.

**Cernex (soie)** : l'industrie de la soie se développe à Annecy à partir de 1613 (R. Devos, *Les maîtres mouliniers de la soie d'Annecy au XVII<sup>e</sup> siècle*, Mém. et Doc. Académie Salésienne 1976)

**Curseilles** : Cruseilles. Grillet confirme que la ville avait des murs encore en 1590, qu'il y a eu des incendies en 1532 et 1590 (attaque des Genevois contre la garnison espagnole), que son église fut réunie à la Sainte Chapelle de Chambéry en 1478.

La ville avait en 1732 plusieurs châteaux, celui des ducs, celui de Pontverre, celui de Becon, celui du Perron, celui de Lattard.

**Fechies** : Féchy, hameau de Cruseilles.

**Foires à bestiaux de Cruseilles** : « d'après le témoignage des anciens un nommé Duret, boucher et marchand de bestiaux serait venu s'installer à Menthonnex il y a environ 400 ans, peut être davantage et serait le père de toutes les familles qui portent ce nom. Les vieillards ont même remarqué que la plupart des Duret, de père en fils, et dans toutes les branches, ont conservé une aptitude spéciale pour le commerce et qu'ils ont toujours fourni des négociants et des marchands de bestiaux, comme se voit encore aujourd'hui à Villy et à Menthonnex ». (Notes manuscrites de l'abbé Henri Descombes sur Menthonnex en Bornes, vers 1928, transmises par Jean Duret).

Toute la région de Cruseilles servait à alimenter Genève en viande. Les marchands genevois fournissaient aux paysans de la région du bétail qui servait l'été aux travaux des champs. A l'automne ils récupéraient les animaux bien engraisés (Jean Nicolas, *La Savoie au 18<sup>e</sup> siècle*).

**Lieue** : mesure ancienne représentant un parcours effectué en une heure, généralement de 4 à 5 km ; la lieue de poste vaut 12 km environ.

**Loups servis** : loup cervier, espèce de lynx européen des régions montagneuses ou froides.

**Nemours (Monseigneur de)** : un des fils d'Henri 1<sup>er</sup> duc apanagé de Genevois et aussi duc de Nemours en France (1572-1632).

**Noirey** : Le Noiret, hameau de Cruseilles.

**Parroesse** : paroisse. La prononciation OI, OA était considérée comme condamnable, vulgaire et dans la « belle société » l'on recommandait de prononcer OÉ.

**Pom(m)ier** : établissement dépendant de la Grande Chartreuse, fondé vers 1170 dans un lieu désert et entretenu grâce à la générosité du seigneur de Salève et du comte de Genève. Les comtes s'y faisaient enterrer. Cf Grillet t. III p. 184 et *Echos Saléviens* n°1, article de Marielle Déprez.

**Présillier** : Présilly ; sa cure dépendait de Pomier.

Saint-Blaise, lieu de passage qui avait un hospice au Moyen-Age.

Saint Saphorien : voir Andilly.

Salevoz : Salève ; on trouve ici la forme écrite ancienne. Ici, dans le parler savoyard, la terminaison -oz est atone (non accentuée) avec accentuation de l'avant-dernière syllabe.

Selleneufve : Sallenove.

1. J.P. Guichonnet et alii, *Histoire de la Savoie*, éd. Privat, 1973, p. 238 ; ADHS E 522,526,528,543

BONNES

FÊTES

**LES DATES DES FOIRES A  
CHAUMONT EN 1849**

Le 6 février

Le 22 juin

Le 23 juillet

Le 3 septembre

Le 13 décembre

DE

FIN D'ANNÉE

La méthode  
Il faut bien commencer l'année, oui ? Ben moi, à force de faire par tous les temps, avec les fêtes, j'ai attrappé une douleur dans les reins que j'peux pas « mé » me r'dresser ! Je marche tout comme quelqu'un qui chercherait des épingles par terre. Il a bien fallu que François demande au médecin de venir me voir : - Oh ! dame (qu'il m'a dit) vous avez un « lavabo » dans le dos. Ce n'est pas grave, mais ça fait souffrir. Je vais vous donner des pilules à prendre, après ce qui fera mieux, je vais vous appliquer la méthode Coué. - *Qu'est-ce que c'est que cette méthode ?* que j'lui dis. - Ben voilà. Donnez-moi vos deux mains dans les miennes et regardez-moi bien dans les yeux. Je vais bien vous secouer les mains trois fois et en même temps vous direz avec moi : « je suis guéri... je suis guéri... je suis guéri ! » Je suis sûr que ça va mieux ? ... Pensez-vous ! J'avais autant mal qu'avant les manigances ... - Et combien je vous dois monsieur l'médecin ? - *Quatre mille francs !* - *Quatre mille !* ... J'étais d'une colère ... - Bien, monsieur le médecin, donnez-moi vos deux mains et regardez-moi aussi bien dans les yeux et dites trois fois avec moi : « J'suis payé ! J'suis payé ! J'suis payé ! » Au revoir et portez-vous bien !

**Rédaction**

Marie-Lise Le Gall, Maurice Baudrion, François Déprez, Philippe Duret, Gérard Lepère, L. Lyonnaz-Perroux, Claude Mégevand.

Responsable : Marielle Déprez

Pour tout renseignement ou adhésion, contacter Nadine Mégevand, Norcier, 74160 Saint-Julien en Genevois, 04.50.35.68.36.